

Séance du 20 septembre 2021

Prestation de serment

Le Conseiller Germain DALNE (LB) a prêté serment dans les mains du Bourgmestre Pierre HUART, Hubert BERTRAND ayant volontairement présenté sa démission. Germain DALNE devient 4^{ème} Echevin avec pour compétences les dossiers concernant la Santé, les Finances, les Sports, les Assurances, les Cultes et Smart city. Benoît GIROUL devient 2^{ème} Echevin en gardant ses compétences actuelles. Hubert BERTRAND continuera à siéger en qualité de Conseiller. Les représentants de chaque parti politique ont prononcé un mot pour saluer la qualité de son travail, son investissement et sa correction au fil des mandats de Président du CPAS et d'Echevin.

Interpellation citoyenne

Daniel GILBERT a interpellé les élus quant aux primes communales octroyées aux métiers de contact dans le cadre de la crise sanitaire, disproportionnées à son estime par rapport à celles octroyées au secteur HoReCa. L'Echevin du Commerce Benoît GIROUL a recadré les chiffres et les contraintes de chacun des secteurs durant la crise sanitaire toujours en cours. Il a ensuite précisé que les budgets communaux étaient alloués dans le cadre de la relance du commerce local compte-tenu de leurs contraintes respectives.

Direction financière Ville-CPAS

Le Conseil a approuvé la désignation de Didier PASSELECQ, Directeur financier de la Ville, en tant que Directeur financier commun de la Ville et du CPAS, conformément aux dispositions légales en vigueur. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que Nivelles est la première ville du Brabant wallon de plus de 25.000 habitants à concrétiser cette faculté.

Nuisances sonores de véhicules

Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Bernard DE RO (cdH) ont relayé les plaintes d'habitants de différents quartiers selon lesquelles des véhicules circuleraient de nuit, bruyamment, et à vitesse élevée. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé l'importance de signaler directement ce type de faits à la zone de police en formant le 101. Sans ces plaintes, le pool « Roulage » de la zone de police ne peut pas mener d'actions ciblées sur ce phénomène.

Parkings vélos

« La Ville a-t-elle prévu une augmentation du nombre de lieux pouvant accueillir le stationnement des vélos ? », a demandé Véronique VANDEGOOR. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que l'achat de box-vélos adaptés a été reporté d'un an, l'équipe Mobilité n'ayant pas pu être renforcée suite à la crise sanitaire. Néanmoins, dans le cadre du projet « Territoire intelligent », des range-vélos mobiles devraient parvenir courant du mois de novembre. Ils pourront être placés stratégiquement en fonction des circonstances.

Chemin de Fontaine-l'Evêque

Gaëtan THIBAUT (PluS) s'est interrogé quant à l'état de cette voirie et de ses abords. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les aménagements de cette voirie seront intégrés à la réflexion plus générale du Plan communal de Mobilité, qui devrait être communiquée courant du mois de décembre.

Enquête « centre-ville »

Gaëtan THIBAUT a voulu connaître les résultats de cette enquête initiée au mois de février. L'Echevin du Commerce Benoît GIROUL a répondu que ces éléments font partie de la remise à niveau du Schéma de structure communal, dont les fiches-actions sont en cours de finalisation. Les commerçants nivellois seront invités à en prendre connaissance dans les prochaines semaines.

Waux-Hall

Aux questions de Gaëtan THIBAUT et de Bernard DE RO concernant la mise en conformité du bâtiment et l'éventuel rachat des parts FWB par la Ville, l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ a retracé l'historique de la procédure en cours en vue d'une rénovation globale du bâtiment. Il s'agit d'éviter de payer des travaux d'envergure qui devront être refaits à moyen terme dans un cadre plus général. L'idéal serait que la Ville soit l'unique propriétaire des lieux, des réunions sont programmées prochainement à cette fin.

Plan de déplacements scolaires

Evelynne VANPEE a demandé ce qu'il était prévu au lendemain de la rentrée scolaire.

L'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ a précisé que vu la crise sanitaire, rien n'avait pu être mis sur pied l'an dernier. Cette année, un état des lieux est en cours de finalisation. Il permettra de prendre des dispositions pour les trois écoles communales dans un premier temps.

Action « Billets doux »

Concernant la dernière action, l'Echevin du Commerce Benoît GIROUL a répondu à Bernard DE RO que 2.876 chèques avaient été distribués. Une nouvelle action sera lancée au prochain trimestre. Elle concernera la relance des secteurs du commerce, des métiers de contact et de l'HoReCa.

Gobelets réutilisables

Bernard DE RO s'est étonné que cet usage initié en 2019, n'ait pas encore été reconduit lors des festivités nivelloises. L'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL a assuré que des rencontres sont programmées avec l'HoReCa pour trouver une solution pérenne pour les grands événements.

Digipass covid-safe

Véronique VANDEGOOR a demandé si des mesures étaient prises pour contrer la fracture numérique. Le Bourgmestre Pierre HUART a d'emblée précisé que l'Espace public numérique (EPN) est accessible aux citoyens qui peuvent s'y connecter et imprimer le document. La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a rappelé qu'en joignant l'AVIQ via le 071/31 34 93 (du LU au SA de 9h à 19h), le document peut être envoyé par courrier postal. Un rendez-vous au CPAS est aussi possible pour recevoir de l'aide (067/28 11 20).

Consignes des cannettes et bouteilles en plastique

Louison RENAULT (PluS) a demandé ce que la Ville envisageait à ce propos. Le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé qu'il s'agit d'un défi supra-communal à relever dès ces prochains mois. L'intercommunale in BW (gestionnaire des déchets à Nivelles) a récemment mené une enquête auprès des communes partenaires, dont les résultats seront présentés au prochain CA.

Vélos-cargos

Louison RENAULT a soulevé les soucis que peuvent rencontrer tant les cyclistes que les conducteurs sur certaines voiries où les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que la signalisation, notamment au sol, devra être améliorée. Quant au comportement de chacun des usagers de la voie publique, la zone de police communiquera prochainement à ce sujet.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.